

CERTIFICATION DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE RESPONSABLE D'UNITE D'ENSEIGNEMENT(S) DE LA SECURITE ROUTIERE ET/OU DE LA CONDUITE (CQP RUESRC)

Réf de l'action : ECF S400.PR Indice 04 du 02/07/2021

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'exploiter un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière et de répondre à l'obligation réglementaire d'exploitation.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant créer ou reprendre un établissement d'enseignement de la conduite en vue de solliciter l'agrément requis (arrêté du 8 janvier 2001, article R213-2 du code de la route)
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- Cette formation est accessible via la VAE.
- Pour tout renseignement sur les modalités n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

- Management d'équipe,
- Pilotage de l'activité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite,
- Développement commercial et relation clientèle dans l'enseignement de la conduite.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Formateurs titulaires du Brevet d'Aptitude à la Formation de Moniteurs (BAFM).
- Formateurs titulaires d'un titre ou diplôme de niveau II dans la discipline concernée.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes expositives (interrogative ou démonstrative) et actives,
- Salles de cours équipées de moyens multimédias,
- Ouvrages pédagogiques et réglementaires,
- Documentation professionnelle et relative aux matières enseignées. Presse spécialisée école de conduite,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Aucun.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Evaluation sommative.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant la fin de la formation.

SANCTION VISEE

- Attestation de suivi de formation de recyclage de moniteur d'entreprise.
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF Code RNCP 35279.

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- 126h.

TARIFS

- Voir la grille tarifaire de l'Agence ECF.

